

LE FONDS G CROISSANCE 2020 (au 29 décembre 2023)

Classification SFDR : Article 8

Generali France a lancé, à la fin du mois d'octobre 2020 le fonds **G Croissance 2020** qui affiche une performance cumulée de 7,38 % au 29 décembre 2023 depuis la création du fonds.

G Croissance 2020 est un fonds croissance de nouvelle génération conforme à la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises. Décret d'application n°2019-1437 du 23/12/2019, publié au JORF le 26/12/2019).

Le fonds **G Croissance 2020** constitue une solution de diversification supplémentaire de long terme, en réponse aux enjeux actuels du marché de l'Épargne :

- simplification et lisibilité pour les épargnants ;
- perspectives de rendement supérieures aux fonds en euros sur un horizon de placement du moyen au long terme ;
- niveau de risque faible : SRRI de niveau 2 sur 7 ;
- contribution au financement de la relance de l'économie ;
- prise en compte de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Précurseur sur le marché de l'assurance vie en matière de produit eurocroissance dès fin 2014, Generali, dans sa stratégie d'allocations du fonds, bénéficie du savoir-faire de l'équipe de Gestion d'actifs.

Encours global
au 29 décembre 2023

434,1
millions d'euros

Part de fonds d'actifs
non-cotés

12,0 %

Performance depuis
le 31 décembre 2022¹

+3,67 %

Volatilité
29 décembre 2023²

0,26 %

Part d'investissement durable³

13,0 %

¹ Performance globale du fonds G Croissance 2020, nette de frais de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux.

² Volatilité sur la base des performances hebdomadaires, sur 3 mois glissants, en base annualisée.

³ Au sens de la politique d'investissement durable de Generali France. Plus d'informations: <https://www.generali.fr/institutionnel/investissement-durable/>

L'investissement net de frais sur le fonds G Croissance 2020 supporte un risque de perte en capital en cas de désinvestissement avant l'échéance ou d'un niveau de garantie partiel, les montants investis sur le fonds G Croissance 2020 étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

ENVIRONNEMENT FINANCIER

Les niveaux élevés d'inflation au cours des 2 dernières années ont poussé les banques centrales à rehausser les taux directeurs avec pour objectif de faire converger l'inflation vers le niveau cible de 2 % en 2025. Le taux de dépôt de la Banque Centrale Européenne a ainsi été relevé à 4.0 % au mois de septembre 2023, soit une hausse de 2.0 % depuis le début de l'année tandis que la Réserve Fédérale Américaine l'a augmenté de 100 points de base, le « Federal Fund Rate » s'établissant dans un intervalle entre 5.25 % et 5.50 %.

Ces politiques ont eu pour effet de faire reculer l'inflation totale, en baisse de 4,3 % en septembre 2023 à 2,4 % au mois de novembre 2023 au sein de la zone euro après avoir atteint un pic à 10,4 % en octobre 2022. La croissance mondiale devrait ralentir à 2,9 % en 2024 (contre 3,5 % en 2022 et 3,0 % en 2023) d'après le FMI et plus particulièrement dans les pays avancés avec une croissance limitée à 1,4 % (1,2 % en zone euro) en 2024.

ALLOCATION D'ACTIFS

Dans ce contexte marqué par des taux courts attractifs (avec un taux de dépôt à 4 % depuis le mois de septembre) mais par une très forte volatilité sur les taux d'intérêt entretenue par une incertitude quant au taux terminal en zone Euro, nous avons maintenu notre politique d'investissement en restant majoritairement positionnés sur des fonds monétaires (dont les niveaux de rendements sont portés par la hausse des taux de la BCE) ainsi que sur des titres de créances négociables émis par des banques sur des maturités de 6 à 8 mois (offrant un surplus de rendement par rapport au taux court au moment de leur souscription).

Nous restons par ailleurs investis sur des obligations vertes, sociales et durables tout en limitant le risque de taux par des stratégies de couverture.

Dans ce contexte de ralentissement de l'inflation plus marqué sur le dernier trimestre de l'année, les taux des obligations souveraines ont connu un mouvement de repli significatif sur les mois de novembre et décembre. L'OAT 10 ans s'élève ainsi à 2,56 % au 30 décembre 2023 contre 3,11 % fin 2022, après avoir atteint un pic le 18 octobre 2023 à 3,56 %.

Les primes de risque des obligations d'entreprises dans la catégorie « Investment Grade » ont également connu un mouvement baissier important sur les 2 derniers mois de l'année et s'élèvent aux alentours de 138 points de base à fin décembre (soit 27 bps de moins qu'en début d'année), après avoir connu un point haut à 195 mi-mars au plus fort de la crise de confiance sur le secteur bancaire.

Nous restons toujours à l'écart des actifs risqués comme les actions ou la dette à haut rendement dans un contexte où les primes de risques ne nous semblent pas assez rémunératrices. La liquidité du fonds est élevée et nous serons en mesure de déployer plus largement notre portefeuille en faveur des actifs risqués en cas de correction des marchés, en ligne avec notre stratégie opportuniste et prudente.

Enfin, notre allocation sur l'immobilier, le private equity et la dette privée demeure toujours aussi significative à 12 %.

LES GREEN BONDS : INVESTIR POUR UN AVENIR VERT ET SOLIDAIRE

Les obligations vertes, ou « green bonds » en anglais, sont des instruments financiers spéciaux émis par des entités telles que des gouvernements, des entreprises ou des organisations internationales. Elles servent à financer des projets à impact environnemental positif comme une éolienne par exemple.

Les green bonds fonctionnent de manière similaire aux obligations traditionnelles, mais avec une caractéristique spécifique : les fonds levés doivent être utilisés exclusivement pour des projets écologiques.

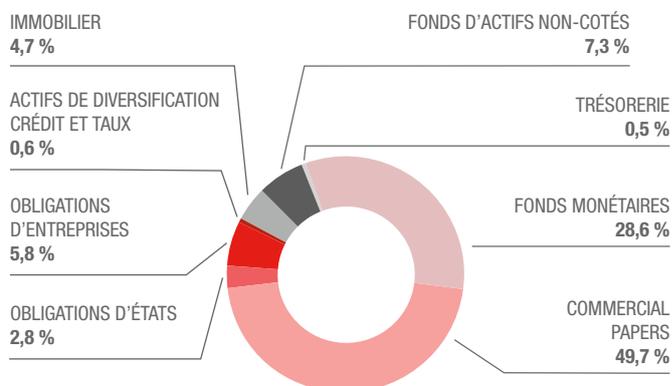
Le marché des green bonds a connu une croissance significative. Initialement dominé par les banques de développement, il a attiré l'attention des entreprises et des gouvernements, en particulier

en Europe. Ce marché s'est également diversifié avec des projets allant des infrastructures vertes aux initiatives sociales et durables, offrant une plus grande accessibilité et une liquidité accrue. Bien que la plupart ne soient pas entièrement garanties, les green bonds présentent une opportunité unique d'investir dans des projets à fort impact environnemental et social à grande échelle.

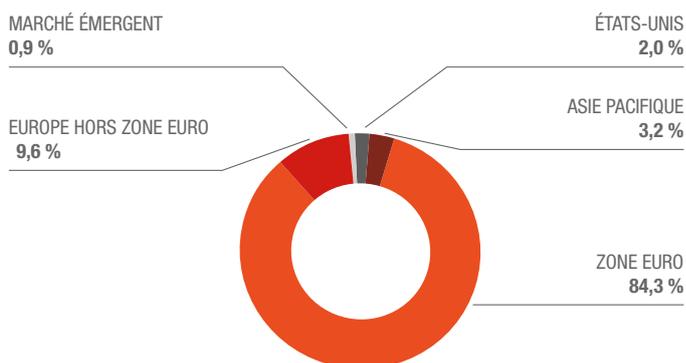
Au cœur de G Croissance 2020, nous avons alloué 9,2 % de notre portefeuille aux green bonds. Cette implication significative témoigne de l'engagement résolu du groupe Generali d'agir pour une transition juste vers une économie verte et solidaire.

QUELQUES CHIFFRES

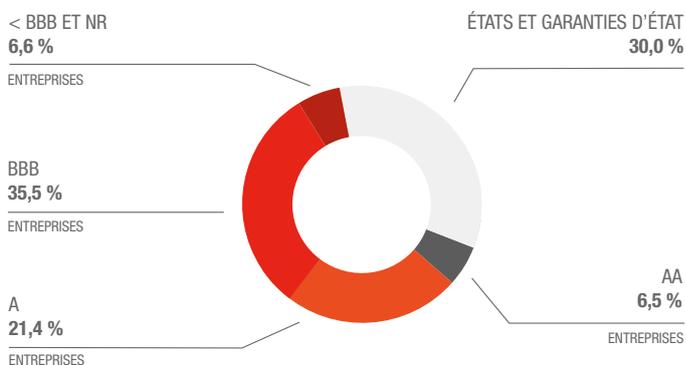
RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE⁽³⁾



DÉCOMPOSITION DE LA POCHÉ OBLIGATAIRE PAR CATÉGORIE DE RATING



⁽³⁾ Répartition des encours de tous les clients ayant investi sur le fonds. Cette répartition n'est pas une répartition individualisée.

Document non-contractuel.

Generali Vie, Société Anonyme au capital de 341 059 488 euros, 602 062 481 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances. N° d'identification unique ADEME FR232327_03PBRV. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Fonds G Croissance 2020 | 3/3 - generali-patrimoine.fr

